DESHERBINAGE

Objectifs de la technique :

L'objectif de cette technique est de réaliser des économies de produits phytosanitaires en ne traitant que sur le rang et de réduire le nombre de passages consacrés au désherbage en effectuant deux passages en un.

Descriptif de la technique :

Le désherbinage consiste à désherber mécaniquement l'inter-rang et à détruire chimiquement les repousses sur le rang qui ne peuvent être atteints mécaniquement.
Cette technique est utilisée sur des semis de culture sarclée : maïs, tournesol, soja, colza principalement.

La maîtrise du binage est un point-clef de la réussite de la technique afin d'éviter les relevées d'adventices.

Contexte d'application :

Le binage requiert une fenêtre de deux jours minimum pour dessécher les adventices arrachée. Le traitement localisé sur le rang nécessite, quant à lui, un hygrométrie suffisante. D'où la difficulté de bien positionner le passage de l'outil.

La bineuse permet de faire un travail léger du sol qui casse la croûte de battance dans les sols qui ont tendance à se refermer. Cela maintient une certaine humidité notamment au pied des plants de maïs, qui peut être bénéfique au traitement phytosanitaire.

Les adventices doivent être jeunes, la bineuse étant peu efficace sur des adventices bien installées.

Enfin, cette technique est peu adaptée aux sols caillouteux car cela diminue l'efficacité de la bineuse et du traitement, et use également les dents de l'outil.

Zoom sur l'outil :

Un kit optionnel de traitement localisé greffé sur le châssis de la bineuse complète le travail mécanique dans l'inter-rang. Celui-ci comprend une pompe, un distributeur, un système de filtration et deux buses orientées sur chaque rang. Le module de traitement est alimenté par une cuve installée généralement sur le relevage avant. Les premiers réglages de l'outil restent primordiaux : angle et orientation des buses, espace au rang, hauteur de pulvérisation.

Source phyt'eauvergne

Coût :

Le coût va varier en fonction des options choisies (hors-bineuse) : entre 4 000 € et 6 000 €

Le système peut s'adapter à une bineuse ou à un semoir.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
Diminution du coût de désherbage : 60 à 70 % d'économies de doses d'herbicides	Vigilance sur les conditions d'applications
Gain de temps en couplant deux interventions.	
Efficacité du traitement (hormis en condition de sol sec). Contrôle des adventices sur le rang.	Maîtrise de l'utilisation de la bineuse, un équipement caméra peut être nécessaire
Investissement peu important.	Un débit de chantier inférieur à un désherbage chimique classique.

Dernières innovations :

Les évolutions sur ce type de matériel vient de la gestion par GPS et l'autoguidage pour optimiser le binage et passer ainsi au plus près du rang.

SOURCES :
Phyt'eauvergne, Bilan désherbineuse- FREDON AUVERGNE- Juin 2006